

# PRÉVENTION ROUTIÈRE EN ENTREPRISE

## OBJECTIFS



- ✚ Intégrer les règles essentielles afin d'améliorer sa conduite,
- ✚ Prévenir et anticiper les risques d'accidents,
- ✚ Se sensibiliser aux dangers de la route,
- ✚ Appréhender comment réagir face au danger.

## CONCERNE

Tout salarié souhaitant intégrer les règles de prévention routière.

## PRÉREQUIS

Être titulaire d'un permis de conduire en cours de validité.

## PÉDAGOGIE

La formation est essentiellement pratique et la plus proche du terrain. - Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos. Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : **lunette vision alcoolisée**, cônes de signalisation...

## SANCTION DE LA FORMATION

Attestation d'acquisition de compétences

## ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Durant la formation, une évaluation formative est réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation propre à la formation pour permettre d'établir une évaluation en trois niveaux Acquis - En cours d'Acquisition - Non Acquis sur les compétences développées.





## PROGRAMME

### APPORTS THÉORIQUES - RAPPELS

Les bonnes pratiques en matière de prévention.  
Les bonnes pratiques en matière sécurité routière,  
Exercice visuel de la tâche aveugle de l'homme,  
Calcul des distances de freinage.

### MISES EN PRATIQUE

Le "parcours alcool"

→ reproduire la vision d'une personne alcoolisée

Le « parcours réactiomètre »

→ prendre conscience du temps et de la distance nécessaires pour stopper un véhicule.

## DURÉE

3,5 heures

## EFFECTIF

08 personnes maximum

